



AGROLUCHS

02 | 2019

Magazine des membres Agro-entrepreneurs Suisse



*Sprachtrennung -
deutsche Version
auf der Rückseite*

Portrait | Langel Agrarservice AG - les spécialistes du pressage de balles dans la région de Bâle

Technique | Désherbage mécanique

Gestion | Couverture d'assurance de la conjointe travaillant dans l'entreprise de travaux agricoles



Prêt pour le printemps?

ARION 460, 4-cylindres, 140 CH
Dès CHF 109'300.- T.T.C

Comme sur la photo. Démarrez de suite.



ARION 420, 4-cylindres, 100 CH
- Relevage + PDF avant
- Freins pneumatiques et hydrauliques
- 5 distributeurs hydrauliques
- Chargeur frontale en option

Dès CHF 92'900.- T.T.C.



ARION 550, 4-cylindres, 165 CH
- Transmission continue CIS+
- Cabine et pont avant suspendus
- 6 distributeurs hydrauliques
- Guidage GPS en option

Dès CHF 132'300.- T.T.C.



ARION 660, 6-cylindres, 205 CH
- Transmission continue CEBIS
- Cabine et pont avant suspendus
- 6 distributeurs hydrauliques
- Guidage GPS en option

Dès CHF 162'700.- T.T.C.

En stock, livrable de suite.
Autres modèles sur demande.
Financement spécial 0%!

Contactez dès maintenant votre
partenaire **CLAAS** ou le responsable
des ventes régional

• Olivier Boucherie
Suisse romande | 079 887 03 62

serco
landtechnik
Serco Landtechnik SA
4538 Oberbipp
sercolandtechnik.ch



Chères agro-entrepreneuses, chers agro-entrepreneurs



Anja Kuhn,
Agro-entrepreneurs Suisse



La 16^{ème} Assemblée Générale d'Agro-entrepreneurs Suisse s'est déroulée très paisiblement. Toutes les propositions ont été adoptées à l'unanimité. Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez au Comité et au Secrétariat et sommes toujours ouverts à vos suggestions et propositions sur la manière dont nous pouvons faire évoluer l'Association. Alors n'hésitez pas à nous contacter !

Nul ne contredira le vieil adage qui dit que « derrière chaque grand homme se cache une femme ». La branche des agro-entrepreneurs est de toute évidence un domaine d'hommes. Et pourtant nombreuses sont les femmes qui travaillent en coulisses dans ces entreprises. Le plus souvent elles font un travail de bureau, s'occupent de la comptabilité et veillent à ce que tout se passe bien sur le plan administratif. Faire la cuisine pour les collaborateurs fait parfois aussi partie de leurs attributions. Et pour les « petites » urgences : « allez, y'en a que pour cinq minutes ... », elles sont aussi toujours fidèles au poste. Les femmes contribuent pour une large part au succès d'une entreprise. Mais qu'en est-il de leur rémunération ? Cotisent-elles à l'AVS ? Sont-elles assurées ? Il est important que votre épouse, compagne, mère ou fille travaillant dans l'entreprise soit assurée en bonne et due forme et cotise à l'AVS. En page 14 vous comprendrez pourquoi.

Pour favoriser les échanges entre femmes d'agro-entrepreneurs, Heidi Haffa a planifié et organisé une sortie en Thurgovie le 4 avril dernier. En page 9 vous pourrez suivre le déroulement de cette journée.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et une saison très réussie.

Anja Kuhn ■

Table de matières

4 Actuel	
Actualités du Comité.....	4
8 Association & activités	
Rétrospective de la 16 ^{ème} Assemblée Générale	8
Voyage de l'association allemande BLU en Suisse	9
Les épouses des agro-entrepreneurs « on tour »	10
Nouveaux membres	11
Nouveaux partenaires sponsors	12
LUTaCH «2 ^e édition»	13
14 Gestion	
Couverture d'assurance de la conjointe travaillant dans l'entreprise de travaux agricoles	14
La ceinture de sécurité sauve des vies	16
18 Formation	
Journée d'information sur la protection phytosanitaire ...	18
19 Législation	
Systèmes de contrôle de la pression des pneus des tracteurs et des remorques	19
20 Technique	
Désherbage mécanique	20
25 Portrait	
Langel Agrarservice AG - les spécialistes du pressage de balles dans la région de Bâle	25
28 Autour du monde	
L'Irlande du Nord - agro-entreprise John Dan O'Hare ...	28

Images et photos : icônes business sur toutes les pages : iStock Page 1 : maïd

Impressum

Éditeur
Agro-entrepreneurs Suisse
Ausserdorferstrasse 31, 5223 Riniken
Tél. 056 450 99 90
www.agro-lohnunternehmer.ch
office@agro-lohnunternehmer.ch

Rédaction
Marlis Biland (mb), Romain Fonk (rf), Thomas Frey, Marco Gertsch, Tammo Gläser, Anja Kuhn (ak)
Composition No limits Schmid, Winterthur
Impression Umsetzerei, Winterthur
Mode de publication 3-4 fois par an
Reproduction autorisée uniquement avec l'accord de l'éditeur

Dernières informations du Comité

Pirmin Cotti, Daniel Haffa et Heidi Haffa (d.g. à d.) ont représenté Agro-entrepreneurs Suisse lors de l'assemblée des délégués de l'ASETA du 22 mars.



vendredi,
15.3.2019

Le **15 mars 2019**, Nicolas Pavillard a donné un cours sur le thème de l'aménagement du territoire dans le cadre du module sur les travaux de sous-traitance à l'Inforama Rütli. Après la partie théorique, les participants ont eu l'occasion de visiter l'entreprise de la famille Wyss à Ittigen. Lors de cette visite intéressante, Peter Wyss a présenté l'entreprise et a expliqué les difficultés rencontrées par les agro-entrepreneurs dans le domaine de l'aménagement du territoire.

lundi,
18.3.2019

Le **18 mars 2019**, Nicolas Pavillard et Oskar Schenk ont rencontré le président de l'ASETA, Werner Salzmänn. Ils ont discuté de divers accords organisationnels dans le cadre de la collaboration entre l'ASETA et LU-CH. Le conseiller national Werner Salzmänn a promis son aide dans les efforts visant à obtenir la reconnaissance des agro-entrepreneurs comme acteurs de l'agriculture. Il a proposé d'organiser une réunion conjointe avec le conseiller fédéral Guy Parmelin.

mercredi,
20.3.2019

Cette réunion a été organisée plus rapidement que prévu. Le **20 mars 2019**, Werner Salzmänn, Oskar Schenk, Fernand Andrey et Nicolas Pavillard ont eu l'occasion de rencontrer le conseiller fédéral et de lui présenter leurs préoccupations. Ce fut un échange très constructif et on peut espérer qu'il apportera des changements positifs pour la branche des agro-entrepreneurs.

jeudi,
21.3.2019

Le **21 mars 2019**, Beat Gerber, en tant que représentant d'Agro-entrepreneurs Suisse, a participé à la journée des agro-entrepreneurs bernois.

vendredi,
22.3.2019

Le **22 mars 2019**, l'assemblée des délégués de l'ASETA a eu lieu à Mendrisio. Daniel et Heidi Haffa ainsi que Pirmin Cotti se sont rendus dans le Tessin pour y représenter Agro-entrepreneurs Suisse.

lundi,
25.3.2019

Le **25 mars 2019**, a eu lieu la première réunion du nouveau comité chez Motorex à Langenthal. Sous la présidence d'Oskar Schenk, le comité a défini les objectifs pour 2019 et a discuté l'organisation du nouveau comité. Parmi les autres points à l'ordre du jour figuraient la réglementation des indemnités de frais pour le personnel et les membres du comité, l'adhésion directe à l'Union suisse des paysans, demandée par LU-CH, ainsi que la demande de l'USP d'une contribution financière pour la lutte contre les initiatives phytosanitaires.

mercredi,
27.3.2019

Le **27 mars 2019**, Romain Fonk a participé à une réunion du groupe de travail « mobile machinery » de la CEETAR à Bruxelles. Parmi les sujets abordés figuraient la position de la CEETAR sur la nouvelle politique agricole commune de l'UE (PAC), l'évolution de la réception de certains véhicules et la réglementation du permis de conduire dans les différents pays. Lors d'une séance informative, des représentants de John Deere ont présenté les possibilités d'utilisation du capteur NIR HarvestLab 3000. Le capteur peut analyser en temps réel les composants de la récolte ou du lisier. Ces évaluations en temps réel permettent d'optimiser la gestion des exploitations agricoles et de réduire les coûts.

jeudi,
4.4.2019

Le **4 mai 2019**, Oskar Schenk et Romain Fonk ont rendu visite à quelques sponsors potentiels. Ils ont également rencontré Peter Hofer de la police cantonale de Berne. Au cours de cette discussion, ils ont recherché de manière très constructive des solutions aux problèmes actuels de circulation routière (délais de livraison pour

les systèmes de surveillance par caméras du trafic transversal, systèmes de télégonflage non conformes, etc.). L'échange direct avec la police a été très enrichissant pour les deux parties et devrait avoir lieu régulièrement.

lundi,
8.4.2019

A l'occasion du voyage organisé de la BLU, un échange intéressant a eu lieu le **8 avril 2019** entre des agro-entrepreneurs de Suisse et du land allemand de Basse-Saxe. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le rapport à la page 9.

mardi,
9.4.2019

Le **9 avril 2019**, Fernand Andrey a participé, en tant que représentant de LU-CH, à une réunion du « groupe d'accompagnement pour la protection phytosanitaire du plan d'action PSM ». Lors de la réunion, diverses propositions ont été discutées sur la manière de guider (tous) les agriculteurs pour rendre la protection des plantes plus durable et réduire ses risques.

mercredi,
10.4.2019

Le **10 avril 2019**, Fernand Andrey a participé à une réunion du groupe de travail Agriculteurs dans le trafic routier. Aux yeux d'Agro-entrepreneurs Suisse, beaucoup trop de temps a été consacré aux discussions sur les systèmes de freinage hydrauliques à double circuit. Les technologies de freinage hydrauliques sont certes conformes à la réglemen-

tation et fonctionnent plutôt bien, mais Agro-entrepreneurs Suisse continue de recommander à ses membres d'équiper leurs remorques de freins pneumatiques. Un autre sujet a été la problématique des conduites extérieures des systèmes de télégonflage. Un groupe de travail a été créé pour trouver une solution à cette problématique.

jeudi,
2.5.2019

Le **2 mai 2019**, une réunion a eu lieu à Aarberg entre des représentants de Schweizer Zucker AG et d'Agro-entrepreneurs Suisse. Les agro-entrepreneurs Nicolas Pavillard, Thomas Haller, Daniel Haffa, Karl Hahn et Romain Fonk ont participé à la discussion. La sucrerie était représentée par Peter Imhof, responsable de la gestion des betteraves et Andreas Minder, responsable du département alimentation animale. La réunion a été organisée à l'initiative des agro-entrepreneurs afin d'attirer l'attention sur le mécontentement concernant l'organisation et la rémunération du transport de betteraves. La sucrerie comprend ce mécontentement. Toutefois, en raison de la situation difficile sur le marché du sucre, aucune augmentation de prix n'est prévue pour le transport de betteraves. Cependant, on tente d'améliorer certains aspects organisationnels afin d'optimiser les performances des véhicules de transport. La sucrerie est ouverte à toute suggestion concernant une amélioration de la situation actuelle. >>



NOUVELLES SOUCHES!
Plus efficace
Plus performante
Plus rapide

Nouveau Navi-Sil Combi Biocompatible

1 sachet suffit pour 100 t

- Bactéries lactiques; homo- et hétérofermentaires
- Fermentation principale rapide - moins de pertes
- Stabilisation efficace de l'ensilage
- Permet l'ouverture précoce du silo
- Application dans l'ensilage de maïs et d'herbe
- Microdosage possible

www.naveta.ch



NAVETA
1A FÜR ALLE NUTZTIERE

Michael Fankhauser - Notre responsable de l'ensilage - se fera un plaisir de vous conseiller
079 194 48 56 - michael.fankhauser@naveta.ch





Le 2 mai, une réunion a eu lieu entre des représentants de Schweizer Zucker AG et d'Agro-entrepreneurs Suisse, lors de laquelle on a discuté la situation du transport des betteraves.



jeudi.
9.5.2019

Le **9 mai 2019** une discussion a été organisée, réunissant Marlis Biland, Christian Kuhn, Thomas

Haller, Romain Fonk ainsi que Messieurs Martin Griesser (Granit Parts Suisse) et Philippe Fricke, co-fondateur de TALAD, une start-up appartenant au groupe Fricke. TALAD a développé une appli spécialisée dans la mise en relation des agriculteurs avec des entrepreneurs de travaux agricoles. Cette appli de services, développée initialement pour le marché asiatique et récemment introduite en Thaïlande, permet une recherche simple et rapide de prestataires de services et de clients potentiels, complétée par une fonction de reporting sur l'exécution des mandats. Pour favoriser le développement de cette appli et trouver des investisseurs européens pour le projet, cette appli

doit désormais être introduite en Europe. À cet égard, le marché suisse pourrait constituer un marché test intéressant. L'échange a été intéressant et instructif pour les deux parties. Agro-entrepreneurs Suisse tient pourtant à préserver sa neutralité et préfère ne pas prendre part activement au développement d'un tel projet. rf ■

Photo : rmlad

MOTOREX. ET ÇA ROULE.



Performance optimale, exigences techniques pointues, équipements divers: les machines agricoles exigent le maximum de tout lubrifiant. Depuis plus de 100 ans, MOTOREX relève ce défi. Et fait en sorte que la technique ne vous laisse jamais tomber. Grâce à des produits innovants, un vaste assortiment et un conseil technique de premier plan. Vous souhaitez donner le meilleur de vous-même? Faites confiance à un partenaire qui fait preuve d'un engagement sans faille. Plus: www.motorex.com

16^{ème} Assemblée Générale d'Agro-Entrepreneurs Suisse



Dans son introduction, Nicolas Pavillard a invité les participants à passer à l'action et à informer les consommateurs, avant les référendums, des avantages des pesticides chimiques.

La 16^{ème} Assemblée Générale d'Agro-Entrepreneurs Suisse s'est déroulée vendredi 8 mars 2019 dans les locaux de la société SERCO à Oberbipp. Cet événement, qui a rassemblé plus de 230 participants, a connu un remarquable succès.

L'Assemblée a débuté peu après 9h30, par une allocution de bienvenue après laquelle le PDG de la Serco Landtechnik AG a retracé le développement fulgurant de l'agriculture depuis un siècle, un succès auquel les agro-entrepreneurs sont intimement associés.

Après cette rétrospective, le Président, Nicolas Pavillard, a convié les participants à se projeter dans l'avenir et à imaginer quelle pourrait être la situation au jour des votations populaires contre les pesticides. L'adoption de l'initiative n'est pas une fatalité, et il a appelé tous les participants à se rapprocher de la population pour la sensibiliser au problème. Faire échec à ces initiatives clairement néfastes pour l'agriculture suisse exige une mobilisation sans faille.

Avant de passer à l'ordre du jour, il a invité l'Assemblée à observer une minute de silence en mémoire de Konrad Flury, notre membre d'honneur dont le décès subit l'année dernière nous a tous beaucoup attristés.

Après avoir approuvé l'ordre du jour et élu les scrutateurs, l'Assemblée

générale a ensuite adopté le procès-verbal de l'AG 2018, le rapport annuel du Président et les comptes annuels 2018.

Sous le point 5 de l'ordre du jour, Rolf Haller, membre du Comité, a présenté les activités en cours et les projets futurs de l'Association, avec une mention particulière pour le 2^{ème} LUTaCH, le congrès des agro-entrepreneurs suisses qui aura lieu les 29 et 30 janvier 2020.

Le programme d'activité, tout comme le budget 2019, ont été adoptés par l'Assemblée à l'unanimité et sans débat.

Le point 7 de l'ordre du jour était consacré au renouvellement complet du Comité et du collège des réviseurs des comptes. À l'exception de Markus Schneider et de Nicolas Pavillard, tous les membres du Comité se sont déclarés prêts à assumer un nouveau mandat. Ils ont été réélus «en bloc», tout comme les deux réviseurs des comptes, Melanie Zimmermann et Beat Wyss. Comme une personne supplémentaire est récemment venue renforcer le Secrétariat, le Comité a proposé de nommer un seul candidat en remplacement des deux membres démissionnaires. Il a recommandé d'élire Beat Gerber de Mont-Tramelan, qui a l'avantage d'être bilingue et originaire de la région du Jura, où notre association est actuellement peu implantée. Sa présence au Comité pourrait être un réel atout. Après s'être présenté brièvement devant l'Assemblée, le candidat a été élu au Comité à l'unanimité.

Pour succéder à Nicolas Pavillard, l'Assemblée a ensuite élu, également à l'unanimité, Oskar Schenk, un homme qui fait preuve d'un bel engagement au Comité depuis 2013. Le président sortant a remercié son successeur d'avoir accepté cette charge et lui a adressé tous ses vœux de réussite, lui souhaitant aussi de prendre beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Personne n'ayant déposé de motion cette année, on est passé directement au point 9 de l'ordre du >>>



- 1 Beat Gerber rejoint le comité d'Agro-entrepreneurs Suisse. Markus Schneider, membre sortant, restera actif de l'association en tant que président de LUTaCH 2020.
- 2 Après neuf ans au sein du comité, Nicolas Pavillard quitte le comité et cède la présidence à Oskar Schenk.
- 3 Roger Stirnimann et Thomas Frey étaient les intervenants des exposés de l'après-midi.
- 4 Women Power à l'Assemblée Générale.
- 5 Après le programme officiel, les participants ont pu se désaltérer avec de la bière fraîche à la buvette des pompiers de Birr-Birrhard.
- 6 L'événement s'est terminé dans la joie et la bonne humeur.



jour, hommages et distinctions. Pour commencer, l'Assemblée a remercié les collaborateurs de longue date des agro-entreprises membres. Nicolas Pavillard a souligné l'importance de leur travail au sein de leurs entreprises respectives et les a félicités pour leur fidélité et leur engagement, ajoutant qu'ils étaient la preuve que notre branche offrirait de belles perspectives de carrière.

Puis est venu le tour des membres sortants du Comité. Markus Schneider et Nicolas Pavillard ont tous les deux reçu un bon d'achat en remerciement de leurs bons et loyaux services. Sous le point « Divers » de l'ordre du jour, Anja Kuhn, la nouvelle collaboratrice du Secrétariat, a présenté la campagne d'image initiée par l'Association l'année dernière. L'objectif de la campagne est de sensibiliser la population aux activités des agro-entrepreneurs et au produit de leur travail grâce à des panneaux apposés sur les machines de nos membres lorsqu'elles circulent sur la voie publique.

L'Association espère une importante participation de la part de ses membres.

Avant la clôture de l'Assemblée générale, un certain nombre d'invités ont eu l'occasion d'adresser un message aux membres présents. Parmi ces interventions, signalons particulièrement le message de David Brugger de l'Union Suisse des Paysans au sujet de l'initiative sur l'eau potable, et celui de Thomas Meier de l'Office fédéral de l'agriculture concernant la future politique agricole. Aux alentours de midi Nicolas Pavillard a remercié les participants et a prononcé la clôture de l'Assemblée générale.

Dans le cadre du programme de l'après-midi, Thomas Frey, directeur du Service de prévention des accidents dans l'agriculture, a plaidé, statistiques d'accidents à l'appui, en faveur du port de la ceinture de sécurité lors du travail sur un tracteur ou une machine automotrice. En 2018, sur 18 conducteurs décédés suite au renversement de leur machine, 14 auraient pu avoir la vie sauve s'ils avaient pris la précaution de boucler leur ceinture. La ceinture de sécurité empêche les personnes présentes dans l'habitacle de se faire éjecter du véhicule et d'être écrasées pendant la chute. Les accidents de ce type sont sensiblement moins meurtriers si les occupants du véhicule sont attachés.

Il a ensuite présenté les changements qui interviennent dès le 1^{er} mai dans la législation sur la circulation routière agricole. Deux points en particulier sont susceptibles d'intéresser les participants, à savoir le renforcement de la législation sur les freins de remorques et le nouveau règlement sur le porte-à-faux avant. Le porte-à-faux pourra désormais être porté à 5 mètres, dans les limites de la capacité de charge des pneumatiques et des essieux, à condition de mettre en place un système de caméra homologué et un feu de danger jaune.

L'autre communication de l'après-midi avait pour auteur Roger Stirnimann, professeur en technique agricole à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), qui a présenté une étude commandée par la société Claas. Réalisée sur une exploitation de grandes cultures en France, celle-ci a consisté à comparer la contrainte exercée sur le sol par les gros tracteurs de plusieurs constructeurs, équipés de trains de roulement de différents types. Le tracteur Claas Axion 960, campant à l'arrière sur deux chenilles Terra Trac, s'était clairement distingué de ses concurrents. Il reste à voir si cette technologie sera en mesure de s'imposer par rapport aux tracteurs standard, en dépit de l'important surcoût dont elle s'accompagne.

Après cet exposé, il était temps de passer à la partie conviviale du programme. Réunis autour d'une bière, les participants ont ainsi eu l'occasion de parler métier et d'échanger des informations avec leurs collègues.

Agro-entrepreneurs Suisse remercie les participants, les conférenciers de l'après-midi et plus particulièrement les hôtes de la Serco Landtechnik AG pour le cadre parfait dans lequel cet événement a pu se dérouler.

La prochaine AG d'Agro-entrepreneurs Suisse aura lieu le 29 janvier 2020 au Forum Fribourg, en même temps que le 2^{ème} LUTaCH. rf ■



Voyage de l'association allemande BLU en Suisse

« Une visite à nos amis suisses », c'est ainsi que l'association allemande des agro-entrepreneurs (Bundesverband Lohnunternehmen / BLU) a annoncé son voyage en Suisse. L'organisatrice Andrea van Eijden, vice-présidente de la BLU, avait mis sur pied un programme riche et varié pour les agro-entrepreneurs intéressés tout en accordant une importance particulière à l'échange d'expériences avec des collègues suisses.

Le dimanche 7 avril, un groupe de 26 personnes a quitté la Basse-Saxe pour rejoindre la Suisse en bus. Après un trajet de quelque 560 kilomètres, elles ont terminé la première journée par une dégustation de vins à Bad Dürkheim. Le groupe a commencé la deuxième journée par une visite de l'usine de tracteurs John Deere à Mannheim. Après le repas de midi, ils se sont mis en route pour Birrhard, à 300 kilomètres de là, et sont arrivés à l'entreprise de travaux agricoles Haller vers 17h30.

Outre la famille Haller et quelques employés, une délégation d'Agro-entrepreneurs Suisse s'était également réunie pour accueillir les invités allemands.

La visite de l'entreprise a commencé par un apéro dans l'atelier de la famille Haller. Après ce petit rafraîchissement, Thomas Haller a présenté l'entreprise à l'aide d'une présentation PowerPoint avant que son père Rolf fasse visiter les bâtiments de l'entreprise au groupe. Pour terminer, ils se sont rendus sur le nouveau site en bordure du village, où l'entreprise sera relocalisée au cours des prochaines années. Une halle des machines y a déjà été construite en début d'année.

Le repas du soir était à nouveau l'occasion d'échanger avec des collègues du

pays voisin. Les discussions intéressantes ont montré une fois de plus qu'il n'est pas difficile pour les agro-entrepreneurs, quelle que soit leur origine, de trouver des sujets de conversation. Lors des nombreuses discussions, les collègues ont eu l'occasion d'échanger leurs cartes de visite et de nouer des contacts qui pourront s'avérer utiles par la suite.

Avant d'avoir épuisé le temps de travail maximal du chauffeur de bus, le groupe s'est rendu à Zurich, où il a visité la vieille ville le lendemain matin. Ensuite, les voyageurs ont été invités à visiter la Swiss Future Farm à Tänikon et l'entreprise Agrar Landtechnik AG à Balmuccia.

Le mercredi 10 avril, le groupe de voyageurs a visité l'entreprise Brack située à Unterstammheim. Albert Brack a guidé les collègues allemands à travers l'agro-entreprise et la concession de machines agricoles. Le groupe a également manifesté un intérêt particulier pour l'impressionnante collection d'Oldtimers du patron. Après s'être attardé autour d'un apéritif généreux, le groupe a dû se remettre en route pour visiter les chutes du Rhin, la plus grande chute d'eau d'Europe. C'était également la dernière étape en Suisse avant le retour.

Après des escales à Heidelberg et à Essen, le groupe est rentré jeudi soir à l'agro-entreprise van Eijden située en Basse-Saxe.

Agro-entrepreneurs Suisse tient à remercier tout particulièrement les entreprises Haller et Brack pour leur accueil et leur disponibilité. rf ■



Les collaborateurs de longue date



Ans	Nom	Agro-entreprise
10 ans	Wagner Dominik	Schneider Agrar-Service, Thunstetten
	Flühmann Simon	Schneider Agrar-Service, Thunstetten
	Mattmann Maya	Thomas Estermann AG, Eschenbach
	Frank Swen	Urs Koch, Rickenbach
	Frank Byörn	Urs Koch, Rickenbach
	Brauen Stefan	Brauen GmbH, Suberg
15 ans	Kocher Bruno	Brauen GmbH, Suberg
	Siegenthaler Daniel	Daniel Steffen, Weier
	Pfister Kurt	Daniel Steffen, Weier
25 ans	Marti Werner	Bütikofer + Rüfenacht AG, Limpach
	Reinhart Christian	Häckselkette Hähni GmbH, Langrickenbach
35 ans	Kunz Bernhard	Bütikofer + Rüfenacht AG, Limpach
40 ans	Rissi René	AgraKomm GmbH, Schneisingen



Les épouses des agro-entrepreneurs « on tour »



Photos : Marlis Biland

« En avril ne te découvre pas d'un fil ! » - Cette année encore ce vieux dicton s'est rappelé à notre bon souvenir ... Le 4 avril 2019 Heidi Haffa a invité les épouses des agro-entrepreneurs à participer à une sortie en Thurgovie, dont la destination exacte devait être une surprise.

C'est sous la pluie et des chutes de neige que notre groupe de 14 épouses d'agro-entrepreneurs est arrivé à Andwil. La première étape nous a conduites en minibus jusqu'à Donzhausen pour une pause café à la boulangerie Schiess, où Daniel Haffa s'est brièvement joint à nous.

Après ce moment de réconfort, le voyage s'est poursuivi à travers un beau paysage champêtre en direction de Bischofszell puis d'Amriswil, Heidi commentant au fur et à mesure du trajet les aspects particulièrement intéressants du canton.

Le repas de midi a eu lieu dans le château de Hagenwil, une forteresse bâtie sur l'eau, où nous avons pu savourer un délicieux menu de saison. A la fin du repas, nous étions justement en train de nous dire qu'il était bien dommage que le château ne soit pas ouvert à la visite lorsque le maître des lieux, qui se trouvait par hasard au château nous a fait la surprise de nous proposer spontanément une visite guidée. Il nous a fait notamment les honneurs des salles restaurées et nous a raconté l'histoire du château.

Nous avons ensuite repris la route pour nous rendre au « MoMö », le Musée suisse de la cidriculture et de la distillerie, récemment ouvert à Arbon. Après la visite du musée, qui nous a permis d'apprendre bien des choses sur la pomme et sur l'histoire de la cidrerie Möhl, nous avons eu droit à une nouvelle surprise : une présentation personnelle de l'entreprise familiale par son ancien directeur, Ernst Möhl. Nous avons eu ensuite le plaisir de goûter l'une des boissons à base de jus de pommes récemment créées et en vente dans la « Boutique des jus » du Musée.

A la demande générale, Heidi nous a fait faire un crochet pour visiter son élevage de chèvres (« Haffa's Ziegen ») et nous a invité à finir cette très sympathique journée à la maison autour d'un verre. Un grand merci à Heidi Haffa, organisatrice et guide hors pair.
mb ■



Nouveaux membres

Nous avons le plaisir de vous présenter deux nouveaux adhérents à Agro-entrepreneurs Suisse :



Beutler Lohnarbeiten

Beni Beutler, Dorfstrasse 13, 3375 Inkwil
beutler-lohnarbeiten@bluewin.ch

Prestations

Broyage • Sursemis en prairies • Labour et préparation du sol avec cultivateurs et herse à disques • Renouvellement de prairies avec fraise trancheuse • Semis de précision (seul) : betteraves, tournesols, haricots, maïs et colzas • Semis de précision (combiné) • Semis en bandes fraisées pour maïs et colza • Semis de céréales et de mélanges fourragers avec semoir combiné • Epannage d'antimacé

Pourquoi je suis devenu membre ?

J'apprécie beaucoup le travail d'Agro-entrepreneurs Suisse. Je me suis inscrit dans l'association pour m'échanger avec des gens du même métier et développer mon réseau. Mais aussi pour être conseillé et tenu au courant des nouveautés. Je me réjouis de participer aux événements et cours intéressants.

Sahli-Angéloz SA

Kevin Sahli / Frédéric Angéloz
Route de la Chenevière 19
1763 Granges-Paccot
www.sahli-angeloz.ch

Prestations

Récolte de fourrages • Semis • Transports • Compostage • et bien autres

Pourquoi on est devenu membre ?

En tant qu'Agro-entrepreneur, nous sommes plus forts dans l'association pour défendre nos intérêts.





Nouveaux partenaires sponsors

Soyez les bienvenus ! Nous nous réjouissons à travailler ensemble avec les nouveaux partenaires sponsors suivants :

Sponsors argent

Alphatec SA

ALPHATEC SA

Route d'Orbe 11
1438 Method
www.alphatec-sa.ch

Nous sommes spécialisés dans l'importation et la distribution de matériels agricoles pour la mise en place et l'entretien des cultures, agricoles, maraîchères, arboricoles et viticoles. Une gamme de produits destinée à la culture herbagère est aussi proposée.

Notre clientèle est composée d'agriculteurs de grande cultures, céréales, maïs, betteraves, pommes de terre, etc. Les secteurs élevage, maraîchage, viticole et arboricole ont aussi une place importante.

Nous nous sommes spécialisés sur l'agriculture de précision depuis plus de 15 ans. Une grande palette de solutions électroniques pour, machines neuves ou en post-équipement est proposée.

Sponsors argent



Mercedes-Benz

Trucks you can trust

Mercedes-Benz Trucks Schweiz AG

Bernstrasse 55
8952 Schlieren
www.mercedes-benz-trucks.ch
www.fuso-trucks.ch

Mercedes-Benz Trucks Suisse SA est une filiale de Daimler, Stuttgart. En tant que sociétés de distribution et de marketing, nous nous engageons en faveur des marques Mercedes-Benz Trucks, Unimog et FUSO, marques déposées du groupe Daimler.



« 2^e édition »

les 29 et 30 janvier 2020
au Forum de Fribourg



Photos : maïd

Pendant que les agro-entrepreneurs sont occupés dans les champs par les travaux de printemps nous préparons la deuxième édition du LUTaCH (Congrès des agro-entrepreneurs Suisse).

En plus de l'assemblée générale, qui se tiendra le premier jour du LUTaCH, le congrès comprendra aussi une exposition organisée par nos sponsors ainsi qu'une large palette d'exposés thématiques. Un programme passionnant vous attend et vous verrez que les occasions d'échanger, de parler métier et de nouer des contacts ne manqueront pas !

Le groupe de travail se réunira prochainement pour lancer la phase de préparation. Pensez à noter d'ores et déjà la date du LUTaCH dans votre agenda. Nous serons ravis de vous y accueillir. mb ■

PROFITEZ-EN JUSQU'À 9 ANS !

EXTENSION DE GARANTIE ¹⁾ POUR PNEUS AGRICOLES MICHELIN

06/2019 Michelin Suisse SA - Route de Siffert 36 - 1702 Savèze, Suisse



Fabrication



Dommages accidentiels



Stubble (dommages dus aux chaumes)

agricole.michelin.ch

Pour bénéficier de l'extension de garantie, consultez les modalités complètes sur agricole.michelin.ch ou contactez votre revendeur.
1) en complément des garanties légales



Couverture d'assurance de la conjointe travaillant dans l'entreprise de travaux agricoles



Souvent, la conjointe travaille de manière très active dans l'entreprise de travaux agricoles. Elle est, par exemple, responsable du travail administratif comme la facturation, les salaires ou la planification des commandes. Autrefois, il était de coutume que la conjointe ne perçoive pas de salaire propre pour son travail. L'ensemble du revenu était comptabilisé via le conjoint. Pourtant, le versement d'un salaire à la conjointe peut être très judicieux pour plusieurs raisons :

- Amélioration des prestations d'assurance dans le 1^{er} pilier (AVS/AI/APG)
- Droit à l'allocation maternité
- Couverture d'assurance (couverture des risques et prévoyance professionnelle) dans le 2^{ème} pilier et/ou le pilier 3a
- Déduction pour le 2^{ème} pilier et le pilier 3a permettant une optimisation de la charge fiscale
- Valorisation du travail fourni

La mise en place de la couverture d'assurance dépend surtout de la situation du conjoint selon le droit social. Il faut, à cet effet, faire la différence entre les situations suivantes :

Collaboration sans salaire AVS propre

Si la conjointe n'a pas de salaire pour le travail qu'elle fournit, elle est considérée comme une personne n'exerçant pas d'activité lucrative du point de vue des assurances. Sa protection d'assurance peut être mise en place de la manière suivante :



Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

- Conclure une assurance maladie incluant la couverture accident
- Conclure une assurance d'indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie, qui couvre les coûts liés au remplacement de la personne absente. Il faut dans ce cas veiller à ce que l'assurance d'indemnités journalières verse des prestations sans qu'un salaire effectif ne soit comptabilisé.
- AVS/AI/APG : Pour les couples mariés, l'obligation de verser des cotisations pour la conjointe n'ayant pas d'activité professionnelle est considérée comme remplie si le conjoint actif professionnellement verse le double de la cotisation minimale (2 x CHF 482). Cependant, une épouse n'ayant pas d'activité professionnelle n'a pas le droit à l'allocation maternité.
- C'est notamment quand il y a des revenus élevés et que l'exploitant a déjà les prestations AVS/AI maximales d'assuré, qu'il est, dans la plupart des cas, très judicieux de partager le revenu. Ainsi, les prestations d'assurance AVS/AI/APG de la conjointe pourront être nettement améliorées au cours des années.
- Tant qu'un salaire AVS propre n'est pas versé à la conjointe, elle ne peut pas conclure une prévoyance risque et vieillesse bénéficiant de privilèges fiscaux dans le 2^{ème} pilier et/ou le pilier 3a. Elle peut cependant mettre en place une couverture des risques conforme à ses besoins dans le cadre du pilier 3b.

Collaboration avec un salaire AVS propre

Si la société de travaux agricoles est gérée, par exemple, comme une entreprise individuelle ou comme une société simple, la conjointe est considérée comme un membre de la famille travaillant dans l'exploitation agricole. Cela signifie que la conjointe n'est pas soumise à l'assurance-accidents, à la caisse de pension et à l'assurance chômage. Au lieu de cela, elle doit mettre en place une couverture d'assurance facultative de manière similaire à un indépendant pour se prémunir contre les conséquences de maladie, d'accident et de vieillesse :

- Conclure une assurance-maladie incluant la couverture accident
- Conclure une assurance d'indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie, qui couvre les coûts liés au remplacement de la personne absente.

- AVS/AI/APG : La conjointe collaboratrice paye des cotisations sur son salaire et peut ainsi améliorer ses prestations d'assurance à long terme. La conjointe exerçant une activité professionnelle a, en plus, le droit à l'allocation maternité, si elle était assurée à l'AVS obligatoire durant les 9 mois précédant la naissance de l'enfant et si elle a exercé une activité professionnelle pendant 5 mois durant cette période. De plus, au moment de l'accouchement, elle doit travailler dans l'exploitation du conjoint et toucher un salaire en espèces. L'allocation maternité est versée sous la forme d'une indemnité journalière de 80 % du salaire, avec un montant maximum de CHF 196 par jour.
- Avec un salaire AVS propre, la conjointe peut conclure une prévoyance risque et vieillesse bénéficiant de privilèges fiscaux dans le 2^{ème} pilier et/ou le pilier 3a. Elle bénéficie aussi d'un accès à la prévoyance libre du pilier 3b quel que soit le montant de son salaire et peut ainsi mettre en place une couverture des risques conforme à ses besoins.

La situation se présente de façon différente si l'entreprise de travaux agricole est gérée sous forme d'une Sàrl ou d'une SA. En disposant d'une entité juridique de ce type, toutes les personnes ont le statut de salarié. Dans ce cas ni la conjointe collaboratrice ni l'exploitant ne sont considérés comme indépendants d'un point de vue du droit social. Pour la conjointe collaboratrice comme pour l'exploitant, le décompte effectué sur salaire est celui d'un salarié. Contrairement à la situation mentionnée plus haut, la personne est par principe assujettie aussi bien à l'assurance d'indemnités journalières, à l'assurance-accidents qu'à la caisse de pension. Si la conjointe travaille au moins 8 heures par semaine dans l'entreprise, la couverture pour les accidents non professionnels est assurée aussi via l'assurance-accidents. Sinon, la personne ne bénéficie que de la couverture en cas de maladie et d'accident professionnels. Si le salaire annuel de la conjointe atteint le montant actuel de CHF 21 330 elle est alors obligatoirement affiliée à la caisse de pension.

Gestion commune de l'exploitation

Il est possible de faire valoir l'activité indépendante de la conjointe quand l'exploitation est gérée en partenariat et avec les mêmes droits, ou que la gestion d'une branche de l'exploitation est placée sous l'entière responsabilité de la conjointe. La conjointe doit prouver aux autorités la crédibilité de son poste en tant que co-exploitante. Il faut examiner au cas par cas si les conditions nécessaires sont remplies. La mise en place de la couverture d'assurance a lieu par la suite de manière similaire à la situation où la conjointe travaille avec son propre salaire AVS et que l'entreprise de travaux agricole, par exemple, est gérée comme une entreprise individuelle ou une société simple. Il faut mentionner, en particulier, l'échelle de cotisation dégressive des cotisations AVS/AI/APG qui est appliquée aux indépendants dont les revenus sont inférieurs à CHF 56 900 et qui entraîne une réduction des cotisations.

Conclusion

Il faudra accorder la plus grande attention à la mise en place d'une couverture d'assurance adaptée aux besoins de l'exploitant et de sa conjointe. Le partage du revenu entre les conjoints peut avoir des avantages et des inconvénients. Si le salaire disponible est suffisamment élevé, il est, dans la plupart des cas, judicieux de procéder à une division du revenu. Il faut cependant examiner soigneusement chaque situation au cas par cas.

Les services de conseil agricoles en assurance, affiliés aux organisations paysannes cantonales, ou l'équipe de conseil d'Agrisano à Brugg se feront un plaisir de répondre à vos questions. ■

Marco Gertsch
Fondation Agrisano
Tél. 056 461 78 78
www.agrisano.ch

Couverture d'assurance de la conjointe travaillant dans l'entreprise

	Membre de la famille avec salaire AVS / gestion commune de l'exploitation.		Salariée dans une Sàrl ou SA	
	Maladie et accident		Maladie	Accident
Frais de guérison et de soins	Caisse maladie		Caisse maladie avec exclusion de la couverture accident	Assurance-accidents
Incapacité de travail	Assurance d'indemnités journalières maladie et accident (facultative)		Assurance d'indemnités journalières maladie	Assurance-accidents
Invalidité et décès	AVS, AI Assurance risque (facultative)		AVS, AI Caisse de pension	Assurance-accidents
Vieillesse	AVS Prévoyance vieillesse (facultative)		AVS Caisse de pension	



Le Service de prévention des accidents dans l'agriculture vous informe :

La ceinture de sécurité sauve des vies – même en agriculture!

En enquêtant sur les accidents mortels impliquant des véhicules agricoles au cours des dernières années, on constate qu'un nombre considérable de victimes pourraient être encore en vie, si elles avaient pris la précaution de boucler leur ceinture de sécurité, dont la plupart des véhicules sont maintenant pourvus.

Les entreprises formatrices et celles employant des personnes qui ne sont pas de leur famille sont soumises en qualité d'employeurs à la Loi fédérale sur l'Assurance Accidents LAA. Selon l'Article 82, Alinéa 1 LAA, l'employeur, pour prévenir les accidents professionnels, est tenu de prendre toutes mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions données.

L'équipement des véhicules en ceintures de sécurité et le port systématique de la ceinture font clairement partie de ces mesures dont l'expérience a démontré la nécessité. La mesure peut s'appliquer à tous les véhicules conduits par un conducteur assis et les ceintures peuvent être installées pour un coût relativement faible. Il appartient aux formateurs et/ou aux employeurs d'imposer le port de la ceinture et de faire preuve d'exemplarité dans ce domaine. Le bouclage de la ceinture doit devenir systématique et doit faire l'objet d'instructions précises et détaillées rappelées régulièrement. Les employés doivent porter la ceinture de sécurité en suivant les instructions de leur employeur et sont tenus de signaler les défauts ou d'y remédier eux-mêmes.



Le meilleur moyen de respecter les zones de visibilité est de ne pas planter de cultures élevées aux alentours d'une intersection entre deux routes.

À l'occasion de ses contrôles dans les entreprises formatrices et celles employant des personnes qui ne sont pas de leur famille, la fondation agriss insistera avec effet immédiat sur le port de la ceinture de sécurité et exigera le cas échéant que toutes les machines agricoles soient équipées en ceintures de sécurité.

L'aménagement de zones de visibilité est obligatoire

De nombreuses intersections, notamment entre des routes d'importance secondaire, souffrent d'un manque de visibilité. Hors agglomération, les cultures entravant la visibilité pendant la période de végétation peuvent présenter un risque d'accidents graves. Généralement le pire est évité grâce à la vigilance et à la capacité de réaction d'au moins un des conducteurs. Mais si les conducteurs manquent tous les deux de vigilance, l'accident finira fatalement par se produire. La collision mortelle entre une moto et un tracteur qui a eu lieu en 2018 au croisement entre deux routes du réseau secondaire bordées de cultures a démontré l'importance du maintien de zones de visibilité aux intersections entre deux routes, même peu fréquentées.

La meilleure solution consiste à renoncer à pratiquer des cultures élevées dans les zones de visibilité. Les entreprises de travaux agricoles devraient faire des propositions dans ce sens aux exploitants. L'alternative serait de couper les cultures dès que leur hauteur atteint 80 cm. Les dimensions de la zone de visibilité dépendent de la configuration des lieux. L'essentiel est que celle-ci permette la détection anticipée des véhicules qui s'approchent du croisement. Dans les normes on préconise une distance de visibilité de 100 m ou plus. ■

Photo : mad

LA NOUVELLE PRESSE À BALLES RONDES V451M

PERFORMANCES MAXIMALES DANS TOUTES LES CONDITIONS DE RÉCOLTE

+ LA PLUS GRANDE POLYVALENCE

+ DENSITÉ DE BALLE LA PLUS ÉLEVÉE

+ COMPOSANTS HAUTES PERFORMANCES
(DENTS DE ROTOR EN HARDOX/CHAÎNES
ET ROUEMENTS À BILLES MASSIFS)



 JOHN DEERE

NOTHING RUNS LIKE A DEERE



Journée d'information sur la protection phytosanitaire

à l'intention des professionnels confirmés et en devenir !



Daniel Kressibucher, hôte de la journée d'information sur la protection phytosanitaire.

Agro-entrepreneurs Suisse invite ses membres et toutes les personnes intéressées à une journée d'information sur la protection phytosanitaire. Profitez de l'occasion pour vous informer et apprendre comment protéger vos cultures de manière optimale, sans risque pour votre santé et sans préjudice pour l'environnement.

Un programme exhaustif vous attend, comprenant une visite complète de l'exploitation, des exposés et des démonstrations techniques.

Nous avons bien sûr prévu tout ce qu'il faut pour vous restaurer pendant la journée. rf ■



Des méthodes et des attelages variés s'appliquent dans le domaine de la protection phytosanitaire effective.



Photos: mäd

Où

Chez Daniel Kressibucher - Kressibucher Agro AG
Élevage de porcs, grandes cultures et
entreprise de travaux agricoles
Hauptstrasse 24
8506 Lanzenneunforn

Quand

Le 25.06.2019 de 9 à 16 heures

Coût

Entrée et restauration pendant toute la durée
de la manifestation :
50 CHF pour les membres d'Agro-entrepreneurs Suisse
100 CHF pour les non-membres

Inscription

Annoncez-vous d'ici le 17.06.2019
auprès du Sekretariat d'Agro-entrepreneurs Suisse.

+41 (0)56 450 99 90

office@agro-lohnunternehmer.com



Systèmes de contrôle de la pression des pneus des tracteurs et des remorques



De plus en plus de tracteurs et de remorques agricoles sont équipés de systèmes de télégonflage. Nous vous avons déjà présenté les nombreux avantages agronomiques et économiques de ces systèmes dans l'édition Agroluchs 02/2018.

La police cantonale de Berne a attiré notre attention sur le fait que de nombreux systèmes équipés de conduites d'alimentation externes, n'étaient pas conformes à la loi.

Selon l'OFROU, les systèmes de contrôle de la pression des pneus ne sont pas concernés par l'art. 38, al. 1^{bis} de la loi

Photos: mäd

OETV et sont donc pris en compte dans la mesure de la largeur du véhicule. Il faut donc veiller à ce que la largeur du véhicule indiquée sur le document d'immatriculation ne soit pas dépassée.

Les conduites d'alimentation situées à l'extérieur de la machine peuvent également être considérées comme des équipements dangereux du véhicule. Les piétons ou les cyclistes peuvent être gravement blessés s'ils s'y accrochent.

Agro-entrepreneurs Suisse compte se pencher sur ce problème et s'efforcer de trouver une solution pragmatique avec l'OFROU et la police. rf ■



Performances laitières élevées?

Avec les mélanges de Samen STEFFEN AG:

- STEFFEN 2000 le rapid
- STEFFEN 2004 le flexible
- STEFFEN 3003 l'intensif
- STEFFEN 3003M pour régions avec des périodes sécheresse
- STEFFEN 3200 celui avec la luzerne
- STEFFEN 4000 adapté aux régions sèches
- STEFFEN 4400 Turbo idéal pour pâture à gazon court
- STEFFEN Arida sécheresse aimant
- STEFFEN Arimeda sécheresse aimant avec la luzerne
- STEFFEN Allround l'adaptable
- STEFFEN Prairie de montagne le robuste

Pour plus de lait et de viande.

Samen STEFFEN AG
Kühlhausstrasse 6, 4901 Langenthal
Tél. 058 252 13 70, www.samensteffen.ch

Avec nous, vous évitez les lacunes: **compétent et bien conseillé!**

agrisano



Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.
Agrisano | Laurstrasse 10 | 5201 Brugg
Tél. 056 461 71 11 | www.agrisano.ch

Samen STEFFEN AG



Désherbage mécanique

Les machines telles que la herse-étrille, la bineuse ou la sarcluse connaissent actuellement une véritable renaissance. Elles gagnent en performance au fur et à mesure de l'évolution des possibilités technologiques. La volonté de diminuer le recours aux produits phytosanitaires et l'attrait des contributions versées par la Confédération en compensation du renoncement aux herbicides expliquent cet intérêt croissant pour les moyens mécaniques de contrôle des adventices.



Le désherbage mécanique fait partie des disciplines majeures en agriculture. De nombreuses agro-entreprises (re)découvrent cette activité et investissent des sommes considérables en équipements d'étrillage ou de binage-sarclage. Le présent article a pour but de présenter les bases de ces techniques. Nous avons interrogé des personnes du terrain pour leur demander en quoi réside l'essentiel pour eux.

La lutte mécanique contre les adventices commence généralement avant semis. Le « faux semis » est une méthode qui consiste à préparer le lit de semences plusieurs semaines à l'avance. Le but de cette mesure est de faire germer les graines d'adventices dans la couche supérieure du sol. Après la levée, les plantules sont fragiles et relativement faciles à éliminer par des moyens mécaniques. Un passage de l'étrille ou de la bineuse à socs patte d'oie de manière relativement horizontale permet d'arracher les adventices de la terre. Les racines sont déterrées et, par temps sec, se dessèchent à la surface du sol.

Lorsqu'on choisit l'option du désherbage, il est généralement recommandé d'enterrer les semences un peu plus en profondeur de manière à faciliter les opérations successives de contrôle des adventices.

En règle générale la lutte mécanique contre les adventices commence tôt, idéalement dès le stade cotylédons, jusqu'au stade deux ou trois feuilles. Le principal défi est l'élimi-

nation des adventices sur les lignes de culture. Il existe une vaste gamme d'outils et de combinaisons permettant de mener à bien la régulation mécanique des adventices. On fait une distinction entre les outils conçus pour un désherbage superficiel complet et les outils travaillant dans l'interligne.

Désherbage sur toute la surface

La **herse-étrille** classique est utilisable dans de nombreuses cultures et per-



met de commencer le désherbage à un stade précoce. Dès les premiers jours suivants les semis, avant que les cultures ne deviennent visibles, il est possible, par temps favorable, de faire un passage « en aveugle » avec la herse-étrille. L'objectif est de faire remonter les graines d'adventices germées à la surface, où les plantules vont se dessécher. Pour réussir il faut cependant que la météo soit de la partie : quelques heures ensoleillées, ou au moins un temps sec après le passage de la herse. La herse-étrille présente deux gros avantages : elle s'affranchit des rangs et elle permet un débit de chantier très élevé.

Pour l'étrillage « en aveugle », l'outil doit être réglé de manière à juste érafler la surface. L'angle d'attaque des dents est donc relativement plat. Les dents de la herse-étrille ne doivent en aucun cas atteindre l'horizon des semis, sous peine de déplacer les graines ou de blesser les cotylédons.

Le passage de la herse-étrille a aussi pour avantage d'aérer le sol et de favoriser le tallage des céréales. Le moment le plus propice se situe après des précipitations ayant provoqué la formation d'une légère croûte de battance. Les dents de l'étrille vont briser cette croûte, ce qui a pour effet de réguler le régime hydrique du sol et de déraciner les plantules d'adventices.

Sur sols légers, l'étrillage a pour inconvénient de rendre la structure du sol plus fine à chaque passage, entraînant la formation de poussières au risque d'une importante érosion par le vent. La herse-étrille est totalement inefficace contre les adventices qui ont atteint une certaine taille et qui sont bien enracinées dans la terre.

La **herse-étrille de précision Treffler** innove par rapport à la technique d'étrillage classique. Les ressorts de traction, et par conséquent la force d'appui de l'ensemble des dents,



peuvent être réglés par un dispositif central hydraulique ou mécanique.

La **herse-étrille rotative ou roto-étrille** est particulièrement apte au désherbage mécanique des sols recouverts d'une croûte de battance épaisse. Avec une vitesse d'avancement de



10-20 km/h, elle assure un débit de chantier élevé.

Les **houes rotatives** travaillent avec des disques à étoiles ou à dents faiblement espacés. Les roues étoilées sont munies de doigts terminés en forme de cuillère. En tournant à haute vitesse, les roues projettent des mottes et déracinent les adventices. Les adventices de petite taille sont plus facilement soulevées que les grandes. La force d'appui des segments, donc la profondeur de travail, peut être réglée par un disposi-



tif mécanique ou hydraulique. Grâce au mouvement déroulant des pointes des étoiles, les débris végétaux ne sont pas repoussés, ce qui rend la houe rotative particulièrement intéressante pour désherber des semis sous mulch. La vitesse d'avancement de la houe rotative peut atteindre 25 km/h, ce qui rend cet outil particulièrement performant.

Désherbage sur les lignes

Dans le domaine des outils de **binage/sarclage** les innovations sont nombreuses. Aujourd'hui les outils de ce type sont souvent commandés automatiquement par une caméra ou par un système GPS-RTK. Un cadre porte-outils à commande hydraulique ajuste la position de travail dans le sens latéral.



Comme ce cadre intermédiaire ajoute du poids et représente un supplément d'usure, les différents constructeurs s'efforcent actuellement de mettre au point des méthodes plus simples pour commander les outils portés. C'est ainsi que John Deere proposera à l'automne 2019 son contrôleur actif pour outils portés inté-

gré dans le tracteur. Ce système pilotera automatiquement l'outil de binage/sarclage rigide par l'intermédiaire des stabilisateurs latéraux hydrauliques des bras inférieurs. Pour réduire les manques et les chevauchements sur parcelles de forme irrégulière, de nombreux constructeurs proposent un relevage d'outil individuel, commandé automatiquement par le système de guidage du tracteur via ISOBUS.

Sur les **bineuses à socs**, chaque porte-outils supporte un ou plusieurs



socs patte d'oie montés sur des dents flexibles, ce qui assure un enfouissement optimal dans les sols lourds comme dans les sols meubles. Les dents sont suspendues au cadre par l'intermédiaire d'un parallélogramme. Des roues de jauge ou des roues d'appui assurent le suivi du terrain. Des disques de protection et des plaques métalliques écartent la terre et les pierres des plantes cultivées. Les bineuses à socs sont capables d'éliminer même des adventices coriaces telles que le chiendent ou le cirse. Combinées avec des sarcluses à doigts, elles servent à éliminer les adventices même sur les lignes.

La **sarcluse à doigts** arrache les adventices qui poussent sur les lignes. Elle est actionnée par une couronne métallique intérieure munie de tiges de fer qui provoquent la rotation de celle-ci au contact du sol. De la sorte le travail avance vite. La grande difficulté de cette technique de sarclage réside dans le réglage de l'outil. Si le sol est caillouteux ou couvert de mottes grossières, ou en cas de sécher-



esse, la sarcluse à doigts ne peut pas être utilisée de manière optimale.

La **sarcluse étoile** est manœuvrée à l'arrière du tracteur. Le suivi du terrain et le guidage latéral sont assurés par les roues d'appui. Des socs à pointe ou à patte d'oie permettent tout d'abord d'ameublir le sol. Les adventices sont ensuite hachées par le mouvement automatique des disques en forme d'étoile, puis enfouies. L'avantage est une plus grande souplesse par rapport à l'humidité du sol. Les sarcluses étoile foncti-



onnent assez bien en toutes conditions. Le procédé est plutôt agressif, ce qui permet de détruire les adventices même de grande taille. Selon le réglage, la sarcluse étoile peut être utilisée soit pour le buttage, soit pour le débattage des lignes de culture.

Outre les bineuses et sarcluses décrites ci-dessus, il existe d'autres formes (bineuse à brosses, fraise rotative, bineuse-butteuse, etc.) qui sont utilisées plutôt dans les cultures spéciales ou les cultures maraîchères.

Le binage ou le sarclage des cultures est souvent combiné avec d'autres travaux des champs. Ainsi, en associant des machines appropriées, il peut être combiné avec l'épandage d'engrais ou des semis intercalaires. Le contrôle mécanique des adventices peut également s'accompagner d'une application d'herbicide sur les lignes ou sur toute la surface. La pulvérisation en bandes permet des économies d'herbicide allant jusqu'à 70 %. Elle peut être réalisée séparément ou en combinaison avec le binage/sarclage. Dans ce dernier cas il faut cependant veiller à ce que la poussière soulevée par le sarclage n'entrave pas l'action des herbicides de contact. Les spécialistes sont aujourd'hui unanimes à considérer que les procédés chimiques et mécaniques de contrôle des adventices doivent être combinés. Cela permet de lutter contre les adventices les plus problématiques tout en réduisant sensiblement les quantités de pesticides.



Depuis plus de 50 ans, la famille Kressibucher à Lanzenneunforn dans le canton de Thurgovie mise sur le désherbage mécanique. Voici le récit de Daniel Kressibucher:

« Dès 1966 mon père a commencé à utiliser un porte-outils Fendt avec une fraise rotative italienne montée entre les essieux. Aujourd'hui, nous utilisons toujours un tracteur Fendt GT (année 1971) avec deux bineuses de la société Schmotzer - une douze rangs dans la betterave et une six rangs dans le maïs ou le tournesol. Même si le tracteur et les outils sont vieux,

le résultat est quand-même appréciable. Les techniques de binage n'ont pas beaucoup évolué, sauf qu'il existe aujourd'hui des bineuses avec relevage individuel. Cette fonction serait la bienvenue dans les parcelles de forme irrégulière, mais après mûre réflexion nous avons renoncé à nous en équiper car cela aurait compromis la rentabilité du procédé.

Le porte-outils Fendt offre une vue dégagée sur les outils de travail, ce qui facilite les réglages. De plus, comme c'est un engin léger, il est possible de retourner rapidement dans les cultures. Pendant le travail le conducteur doit faire preuve d'un maximum de concentration pour diriger le tracteur avec précision. Notre technique permet de travailler dans les peuplements de maïs jusqu'à 1 m de hauteur.

Nos cultures sont binées une ou deux fois, selon les conditions du sol et de la météo. Nous effectuons un premier passage le plus tôt possible en nous efforçant de travailler très près du rang. Pour un travail plus précis nous réduisons la vitesse d'avancement.

Des déflecteurs sont montés pour protéger les plantules. Au deuxième passage nous pouvons rouler plus vite (6-8 km/h) et sans utiliser les déflecteurs. L'objectif est d'aboutir à un léger buttage sur la ligne. Dans le maïs les avantages sont multiples : les



racines adventives sont recouvertes de terre et seront ainsi plus à même de contribuer à la croissance et à la stabilité de la plante. Le buttage a aussi pour effet d'enfouir les adventices de petite taille.

Les cultures réagissent favorablement au passage de la bineuse. En aérant le sol, la bineuse favorise la minéralisation de l'azote, accélérant ainsi la croissance des plantes. Le passage de la bineuse peut être combiné avec des semis intercalaires. Ces derniers sont de plus en plus prisés car la présence de ces cultures facilite le passage du tracteur au moment de la récolte. Autrefois nous avons combiné le binage avec une pulvérisation en bande. Nous sommes toujours équipés pour mettre en œuvre cette technique, mais nous avons cessé de la pratiquer depuis plusieurs années déjà. Nous pratiquons le binage par conviction, pas pour toucher les contributions à l'efficacité des ressources.

Par temps humide le passage de la bineuse est difficile. Sur sol mouillé il est carrément déconseillé, sous peine d'endommager les cultures.

Sur les parcelles caillouteuses, la bineuse risque de pousser des pierres sur la ligne. D'ailleurs, pour éviter d'endommager ultérieurement les outils frontaux des récolteuses, nous ramassons les grosses pierres dans une caisse que nous emmenons sur notre tracteur.

De nombreux clients sont sceptiques et demandent à être convaincus des avantages du binage. Par méconnaissance ils n'envisagent pas d'employer ce procédé, malgré ses nombreux avantages. Notre équipement vieillot a fait ses preuves et nous permet de proposer le binage à un tarif défiant toute concurrence, sans compromettre la qualité. L'utilisation d'équipements plus modernes nous obligerait à relever sensiblement nos tarifs, au risque de nous voir retirer des surfaces à travailler. » ■

Photos : mad

Photos : mad

Anthony Wypart, agriculteur et entrepreneur de travaux agricoles à Suscévaz (VD), a reconverti son exploitation en bio. Il compte sur le désherbage mécanique en employant les technologies les plus sophistiquées.



« Les surfaces que j'exploite étaient initialement travaillées de manière conventionnelle. Ensuite, je me suis d'abord tourné vers la production extensive et enfin vers la production biologique. Avant je traitais mes terrains et ceux de mes clients avec un pulvé automateur. Beaucoup de traitements

me paraissaient cependant inutiles et je me suis tourné de plus en plus vers la production biologique. Lors d'une journée d'information sur l'agriculture biologique à Grange Verney, j'ai eu un premier contact avec l'entreprise Garford, fabricant anglais de matériel de sarclage. C'était un événement clé pour moi.

Je travaille aujourd'hui avec une herse étrille et différentes sarclouses. La herse étrille a une largeur de travail de 12,50 m. Elle est utilisée surtout en céréales, mais aléatoirement aussi dans d'autres cultures. Suivant la météo et le degré d'encrassement je fais un passage en automne ou en printemps, mais, contrairement à la sarclouse, la herse étrille n'a pas de chance contre les mauvaises herbes bien en place. Je fais également un passage de la herse étrille une dizaine de jours après le sarclage pour bien redécoller les mauvaises herbes de la terre.

Depuis l'année passée, je travaille avec une sarclouse Garford de 6 mètres de large pour sarcler les cultures de céréales (interligne 15 cm), betteraves (50 cm) et maïs (75 cm). La sarclouse dispose d'un double guidage caméra et section control. Le tracteur est un John Deere 6130 R avec guidage RTK. Deux sections de 3 m de large sont guidées indépendamment par les deux caméras. Ainsi la sarclouse peut être utilisée de manière très flexible, après presque tous les types de combinaisons de semis (céréales 3 m ou 6 m, maïs 2 x 4 rangs, 6 rangs ou 8 rangs, betteraves 2 x 6 rangs ou 12 rangs). La technique est en constante évolution. Ainsi la sarclouse a reçu une grosse transformation cette année pour faciliter le changement de culture.

La précision est impressionnante, nous pouvons travailler très proches des rangs avec des vitesses de pointe jusqu'à 15 km/h. La machine fonctionne très bien même lorsque la visibilité est très mauvaise. Même si la technologie soulage énormément le chauffeur, il faut bien néanmoins apporter un certain savoir-faire pour trouver les bons réglages.

En raison de l'expérience positive que j'ai faite avec cette machine au cours de l'année dernière, j'ai acheté une deuxième sarclouse et un deuxième JD 6130 R. Cependant, celle-là n'est équipée que d'une caméra et devrait être utilisée principalement dans le maïs. Avec la deuxième machine, nous augmentons notre capacité et devons moins souvent changer la position des outils pour changer de culture. Elle sera équipée des tuyaux pour l'engrais avec trémie frontale sur l'avant du tracteur.

Cette année j'ai investi dans une sarclouse « in row » de Garford de 3 mètres de large. La sarclouse localise la position de chaque plante une par une par les techniques d'analyse vidéo afin d'éliminer mécaniquement les mauvaises herbes non seulement dans l'interligne, mais aussi -et surtout- dans la rangée de culture elle-même, entre les plantes. La sarclouse « in row » a été conçue pour les cultures telles que la laitue, le chou, le céleri etc. Chez nous elle est destinée à être utilisée dans la culture de la betterave sucrière bio. Je voudrais développer le sucre bio en Suisse et fermer une niche commerciale. J'ai semé 5 hectares de betteraves sur mes parcelles où nous allons faire différents essais.

« L'intérêt pour le désherbage mécanique est en constante évolution. »

L'intérêt pour le désherbage mécanique est en constante évolution. Je travaille aussi bien pour des exploitations conventionnelles que biologiques. Alors que le nombre d'agriculteurs biologiques dans la clientèle est plus grand, les clients conventionnels ont généralement les plus grandes surfaces.

Pour que le désherbage mécanique, avec la herse étrille ou la sarclouse, puisse fonctionner au mieux, il est particulièrement important de préparer les terrains le plus plat possible. Un terrain inégal avec des ornières ou sillons réduit la qualité de travail de ces outils. » ■



Francis Bapst, cultivateur et entrepreneur de travaux agricole de Cormagens FR, nous décrit ses expériences:

« Nous pratiquons le désherbage mécanique depuis deux ans dans le maïs et depuis un dans les céréales. C'est surtout par philosophie et par envie de démontrer que certaines cultures peuvent se passer assez facilement d'herbicide que j'ai amené cette technique sur l'exploitation.

Pour le maïs, nous avons utilisé une sarceuse Einböck avec guidage caméra que j'ai loué l'année passée. Pour cette année, je viens de recevoir une sarceuse de la marque Carré avec section control, guidage caméra et palpeurs ainsi que localisation d'engrais au pied du rang. Le tracteur est équipé du GPS.

J'ai décidé de partir sur la marque Carré car Einböck ne propose pas de palpeurs pour le moment. Dans un maïs grand, la caméra seule a de la peine à voir la différence.

Pour le maïs, il faut faire attention au stade, faire le premier passage assez vite pour éviter la concurrence. Avec les palpeurs on pourra faire le 2^{ème} passage même si les feuilles se touchent presque entre les rangs. Il faut également faire attention à travailler le plus près possible de la plante sans toucher ces racines.

Un avantage du sarclage est la possibilité de mettre en même temps de l'engrais en localisé. Cela évite les brûlures des feuilles et minimise les pertes par lessivage. Le désavantage est la largeur de travail limitée par rapport au pulvé ou semoir à engrais. On a un passage dans la parcelle tous les 4,50 m. En un printemps pluvieux cela peut engendrer des dégâts d'ornières.



Pour les céréales, je loue une roto-étrille Einböck de 12 mètres de large. Après deux passages le résultat est très bon. Il faut bien régler la machine pour arracher les mauvaises herbes sans toucher les céréales. Le stade est également très important avec un passage dans l'orge généralement en automne. Le passage de la roto-étrille arrache les feuilles jaunes qui apparaissent à cause du peuplement élevé. Il stimule les plantes et permet un meilleur tallage. Malgré tout, la culture prend un choc à chaque passage. Le but est de le minimiser. » ■



La Swiss Future Farm s'intéresse également de près au désherbage mécanique. Marco Landis, collaborateur de la GVS Agrar AG à la Swiss Future Farm, nous présente les techniques et les procédés utilisés.

« À la SFF nous utilisons des produits commercialisés par les marques Treffler et Schmotzer. La herse-étrille est une Treffler TS1520/M3 d'une largeur de travail de 15 m. Cette largeur a été choisie en fonction de l'écartement entre voies jalonnées pratiqué dans l'exploitation. Ainsi la herse-étrille peut être passée en respectant les voies de passage.

Par ailleurs nous utilisons deux bineuses à socs, complétées par des éléments de sarceuse à doigts Schmotzer. Les machines disposent d'un relevage individuel par parallélogramme (section control) commandé par ISOBUS.

Nous avons une bineuse six rangs avec un interligne de 50 cm pour les betteraves

sucrières, et une autre avec un interligne de 75 cm pour le maïs, et nous employons un dispositif de translation avec guidage par caméra de Schmotzer. C'est à ce dispositif que les bineuses sont accrochées pour leurs applications respectives.

Nous ne disposons malheureusement pas de chiffres fiables sur la différence de rendement entre le contrôle purement mécanique des adventices et la protection phytosanitaire chimique. Notre objectif constant est de préférer la lutte mécanique contre les adventices chaque fois que possible, mais nous ne rechignons pas à recourir au désherbage chimique si les conditions l'exigent. » ■

Photos: maïd

Photos: maïd



L'équipe de Langel Agrarservice en train de piloter des presses à balles carrées.

Langel Agrarservice AG - les spécialistes du pressage de balles dans la région de Bâle

C'est à Augst, dans le district de Liestal du canton de Bâle Campagne que l'agro-entreprise Langel Agrarservice AG est établie. La commune s'appelait autrefois Baselaugst, pour la distinguer de celle de Kaiseraugst située dans le canton d'Argovie. La frontière allemande, qui passe au milieu du Rhin, délimite la commune au Nord. Situé à 275 mètres d'altitude, Augst compte environ 1030 habitants pour une superficie de 164 ha.

Histoire de l'entreprise

C'est en 1959 que Fritz Langel, le grand-père des deux dirigeants actuels, Roger (43 ans) et Stephan (39 ans) a posé la première pierre de l'entreprise en faisant l'acquisition d'une moissonneuse-batteuse, une Lanz-John Deere. Un an plus tard, en 1960, un semoir monograinne pour le maïs-grains et une presse à petites balles Welger AP 12 sont venus s'y ajouter. Cinq ans plus tard, en 1965, la batteuse a été équipée d'un cueilleur d'épis, qui a permis à l'entreprise d'offrir une prestation supplémentaire, à savoir le battage de maïs. Le gros investissement suivant a été une deuxième batteuse, en l'occurrence une Claas, achetée en 1968. Depuis les batteuses sont remplacées systématiquement tous les quatre à cinq ans. Son fils - également appelé Fritz (actuellement âgé de 70 ans) - a rejoint l'entreprise en 1969.

Les travaux pour tiers absorbaient totalement les capacités de travail de Fritz Langel, père de Roger et de Stephan, au point que la récolte de paille reposait entièrement sur les épaules de sa femme, aidée de sa mère

et de l'apprenti. C'est pour soutenir cette activité que l'acquisition d'une presse à balles rondes, une Deutz Fahr RB 320 OC, a été décidée en 1992.

En 1996 l'équipement a été complété par une presse à balles carrées et un semoir combiné. Un an plus tard ce fut le tour d'une fraise pour semis en bande fraisée. Après une avarie de la première machine, une deuxième presse à balles rondes de marque Deutz Fahr a été achetée. En 1999 celle-ci a été échangée contre une Claas, qui a été ensuite équipée d'un châssis Göweil et complétée par une enrubanneuse.

La même année, l'entreprise s'est enrichie d'une Claas Lexion 405 avec barre de coupe repliable, et en 2001, la famille Langel a pu acquérir au village voisin une troisième moissonneuse-batteuse, une John Deere, en reprenant par la même occasion la clientèle.

Pour faire face à une demande croissante, une deuxième presse à balles carrées au format 80 x 90 fut achetée en 2003. La même année, Roger et Stephan ont été amenés à s'intéresser au pressage d'ensilage de maïs. Mécaniciens en machines agricoles de formation, ils ont eu l'idée de transformer la vieille presse à balles rondes de Claas. Fritz, leur père, n'était pas vraiment enthousiaste. Aujourd'hui les deux dirigeants admettent que la presse ainsi transformée était loin de fonctionner de manière optimale. Un an plus tard elle n'était plus en mesure de faire face à la demande accrue pour ce genre de prestations. C'est pourquoi, à partir de 2004, une presse Orkel avec convoyeur transversal a été utilisée pour l'ensilage de maïs. Plus tard le convoyeur a été remplacé par un doseur de fabrication maison. >>

Stephan (à gauche) et Roger Langel





1



2



3



4

En 2007 ils ont fait l'acquisition d'une presse-enrubanneuse neuve, en l'occurrence une McHale. Un an plus tard, une autre presse a été remplacée par une McHale. Entre-temps la demande pour le pressage d'ensilage de maïs avait atteint des sommets, obligeant l'entreprise à acquérir une nouvelle presse de marque Orkel.

En 2011 les Langel ont importé d'Angleterre une Claas Lexion 530, élue « Machine de l'année ». En 2012 ils ont fait plusieurs gros investissements dans des machines, qui sont toutes actuellement en service. En achetant une nouvelle presse à balles carrées au format 90 x 120, l'entreprise Langel a essayé de répondre au souhait des clients, de plus en plus demandeurs de ce format de balles. Les agriculteurs de la région de Bâle étaient en effet familiers de ce format grâce aux nombreuses importations de paille en provenance de la France voisine. Puis est venue s'ajouter une presse pour ensilage de maïs de marque Göweil, dotée d'une plus grande trémie. Actuellement cette machine est utilisée majoritairement sur des champs situés en Allemagne. Roger précise à ce propos que ses clients attirés situés sur le territoire helvétique seront toujours servis en priorité. Une deuxième batteuse, cette fois une Claas Lexion 630, a fait le trajet d'Angleterre en Suisse, en provenance du même propriétaire que la Lexion 530 achetée auparavant.

Pressage de foin à partir du stock avec un système « made by Langel ».



- 1 Travailler à la campagne, mais près des sites industriels.
2 Même « en plaine » on peut être amené à travailler en dévers.
3 + 4 Les batteuses Claas à l'œuvre.

En 2014 le parc de machines s'est enrichi d'une presse à balles rondes simple et d'une nouvelle presse à balles carrées. En 2015 Fritz, Roger et Stephan ont fondé la société Langel Agrarservice AG. Au cours de la saison 2017, l'entreprise Langel a réalisé des essais sur une moissonneuse-batteuse Claas Tucano. Comme les clients n'étaient pas pleinement satisfaits de la qualité produite par cette machine, l'entreprise a préféré acquérir en 2018 une Tucano Montana 430 équipée d'un secoueur et d'une barre de coupe repliable.

À côté de son agro-entreprise, la famille Langel gère une exploitation agricole avec 46 ha de terrain. Depuis 1974 des taurillons à l'engrais y sont élevés. Actuellement ils sont au nombre de 120.

Personnel et organisation

Les frères Roger et Stephan Langel dirigent l'entreprise ensemble. Tous les deux ont reçu une formation de mécanicien en machines agricoles, puis une formation complémentaire au métier d'agriculteur. Leur père Fritz est maître agriculteur et travaille dans l'entreprise depuis l'âge de vingt ans. Roger y travaille depuis 21 ans et Stephan depuis 19 ans, d'abord en tant qu'employés puis en tant que chefs

d'entreprise de travaux agricole. Leurs épouses travaillent toutes les deux à temps partiel au bureau de l'entreprise.

C'est en 1993 que les Langel ont embauché leur premier collaborateur fixe. Aujourd'hui l'entreprise compte 3 collaborateurs fixes, employés de longue date, mais qui exercent aussi d'autres activités pendant la saison hivernale. Sur son exploitation agricole, la famille Langel forme en outre un apprenti. De temps en temps, ce dernier travaille également dans l'agro-entreprise. Roger Langel précise qu'il s'agit là de leur troisième apprenti et que les deux précédents sont restés dans l'entreprise une fois leur formation terminée. La formation d'apprentis est à ses yeux la meilleure filière de recrutement.

Une centaine d'appels par jour ne sont pas rares pendant la saison estivale. Pour pouvoir garder néanmoins une bonne maîtrise du planning, les mandats sont consignés sur des fiches. Interrogé sur l'absence d'un agenda électronique, Roger répond : « La méthode des fiches est vraiment pratique et a fait ses preuves jusqu'à présent ». Il établit pour chaque ouvrier un programme journalier et le confie le matin

Semis de maïs en bande fraisée avec épandage d'engrais en ligne.



au chauffeur. Chacun trouve dans son véhicule un bloc de formulaires de rapports, à remplir à la fin de chaque intervention et qui seront ensuite archivés. Le client se voit systématiquement remettre un double à titre de justificatif. Cette méthode garantit qu'aucune prestation ne sera oubliée et permet à l'équipe du bureau de procéder à la facturation.

En hiver l'ambiance dans l'entreprise Langel est beaucoup plus calme qu'en été. Les Langel assurent certes le service hivernal pour le compte de la commune, mais à la faible altitude d'Augst la neige est rare et les tâches à accomplir se limitent en général au salage.

La société Langel et Pfirter AG

En 1996 Fritz Langel et Christoph Pfirter ont fondé une société en nom collectif pour acheter ensemble une fraise de souches. La demande allait croissant et la gamme des prestations offertes n'a cessé de s'élargir. En 2017 la société en nom collectif a été transformée en société anonyme.

La société Langel und Pfirter AG est simplement propriétaire de machines, elle n'a pas d'employés. Le personnel nécessaire est mis à disposition par les sociétés Langel Agrarservice AG ou Pfirter Landschaft Pflege-technik GmbH. Christoph Pfirter, qui travaille avec la famille Langel depuis au moins 25 ans, ne tarit pas d'éloges sur cet échange de ressources, qui fonctionne à merveille. L'essentiel, explique-t-il, est de toujours

Pressage de balles d'ensilage de maïs avec une presse Orkel.



maintenir le dialogue. Les deux familles ont trois piliers : une entreprise de travaux agricoles, la société Langel und Pfirter AG et une exploitation agricole.

Perspectives d'avenir

Roger Langel estime que le plus grand défi auquel il risque d'être confronté est le recrutement du personnel nécessaire. En effet, les entreprises industrielles sont nombreuses dans la région de Bâle et les salaires qu'elles sont capables de verser sont sans commune mesure avec ceux des entreprises du secteur agricole. Certes l'entreprise fait de son mieux pour adapter la grille salariale des collaborateurs qualifiés, mais il lui est tout simplement impossible de rivaliser avec les salaires versés par les grands groupes industriels.

Ce qu'ils pensent de l'association Agro-entrepreneurs Suisse

L'entreprise Langel est membre d'Agro-entrepreneurs Suisse depuis janvier 2004, donc depuis plus de 15 ans. Celle de Christoph Pfirter est également membre de l'association. Roger Langel et Christoph Pfirter ont une attitude plutôt critique envers l'association et ses activités. Ils craignent qu'elle nourrisse des ambitions démesurées et considèrent qu'il faut éviter de la comparer à l'association allemande BLU et à plus forte raison de vouloir rivaliser avec elle.

Nous remercions la famille Langel de leurs explications approfondies sur leur entreprise et leurs multiples activités et leur adressons nos meilleurs vœux de réussite et de prospérité ! ak ■



Prestations

- Pressage de balles rondes ou carrées (ensilage, foin ou paille)
- Pressage de balles rondes d'ensilage de maïs
- Pressage de foin prélevé dans le stock
- Semis de maïs en bandes fraisées et semis conventionnels de maïs et de tournesol
- Battage de céréales, maïs et tournesols, cultures spéciales (colza, soja, petits pois)
- Transports (céréales, foin, paille, balles d'ensilage d'herbe et de maïs)
- Épandage de lisiers
- Location de machines
- Service hivernal

Langel Agrarservice AG / Langel + Pfirter AG
Feldhof 9
4302 Augst (BL)
Tél. 061 811 28 11
www.langel-pfirter.ch
info@langel-pfirter.ch



Lorsque Roger et Stephan n'arrivent pas à trouver les machines dont ils ont besoin dans le commerce, ils tentent de les fabriquer eux-mêmes. Ce système d'épandage de lisier par tuyaux est un exemple parlant.



Visite de l'île verte



La production laitière joue un rôle majeur dans l'agriculture de l'île. L'agro-entreprise John Dan O'Hare est la plus grande d'Irlande du Nord et propose un large éventail de services. Nous avons visité l'entreprise familiale lors de la première coupe.

Joe O'Hare



Des haies de pierres bordent les petites routes qui serpentent les collines verdoyantes. Un convoi d'ensileuses bourdonne au loin. La première récolte de fourrage dans la petite ville de Banbridge, en Irlande du Nord, commence généralement début mai. Cependant, les conditions météorologiques du printemps 2019 s'inscrivent dans la continuité des conditions inhabituelles de l'année dernière. « Nous sommes à peine mi-avril et nous récoltons déjà le fourrage pour les premiers clients. Cela ne nous pose pas problème, mais nous n'avons plus commencé aussi tôt dans la saison depuis des années »,



La flotte de tracteurs de l'agro-entrepreneur comprend 37 tracteurs John Deere, 4 tracteurs New Holland et un tracteur Massey Ferguson. Cette photo montre le fondateur de l'entreprise, John Dan O'Hare, en train de presser des balles.

rapporte Joe O'Hare. Joe est l'aîné des sept fils et des trois filles de la famille O'Hare. Le père de Joe, John Dan, a fondé l'agro-entreprise actuelle en 1963. En 50 ans d'histoire, l'entreprise est devenue un partenaire important pour quelque 400 clients de la région. Aujourd'hui, John Dan O'Hare emploie 22 employés permanents ainsi que des travailleurs saisonniers.

Le parc comprend 42 tracteurs d'une puissance maximale de 250 CV. « Notre flotte permet de réaliser tous les travaux nécessaires au long de la saison. La récolte fourragère est très importante pour nous », dit Joe. « Les agriculteurs fauchent les prairies trois à quatre fois par an. Comme les périodes de beau temps sont extrêmement courtes en Irlande du Nord, il est rare de trouver des remorques autochargeuses. Les agriculteurs préfèrent l'ensilage en balles ou à l'ensileuse. Les presses à balles carrées ne sont pas utilisées à leur pleine capacité. La paille atteint rarement une qualité suffisante et les balles rondes ou les petits ballots

Photos : maïd



La récolte de fourrage est l'activité principale de l'entreprise. Cette photo d'une faucheuse combinée Claas montée sur un John Deere 7R a été prise en 2016. Actuellement, le tracteur a été échangé contre un John Deere 6250R. Un Krone BiGM est également en service.

enregistrent une plus forte demande. C'est pourquoi, dans notre flotte, nous utilisons cinq presses à balles rondes qui nous permettent de presser jusqu'à 15 000 balles par machine chaque année », explique Joe.

De nombreuses régions d'Irlande du Nord enregistrent d'énormes précipitations annuelles allant jusqu'à 1500 millimètres. Il y pleut 220 jours par an. Seuls quelque 30 000 hectares, soit environ 15 pour cent des terres agricoles d'Irlande du Nord, sont utilisés pour la culture des céréales. Les fortes précipitations ne simplifient pas l'agriculture et empêchent souvent de semer les céréales d'hiver en automne. Le rendement de l'orge, très apprécié des agriculteurs, n'est que de six tonnes par hectare. La culture de la pomme de terre a fortement diminué au cours des dix dernières années. « Il ne faut jamais ranger son imperméable et son parapluie trop loin. Les fortes pluies rendent de nombreuses cultures peu attrayantes. Nous ne coupons qu'environ 350 hectares de maïs d'ensilage par saison. Nous avons neuf moissonneuses-batteuses, mais il s'agit pour

la plupart d'anciennes machines. Le travail principal est effectué avec trois batteuses, chacune couvrant environ 400 hectares par an. En 2018, cependant, la sécheresse inhabituelle a incité un grand nombre de nos clients à ensiler les plantes entières afin d'avoir suffisamment de fourrage. Avec environ 550 hectares, la surface ensilée était nettement plus grande que les années précédentes », rapporte Joe.

En ce qui concerne l'avenir, l'agro-entrepreneur s'attend à ce que les conditions météorologiques plus clémentes se maintiennent. Cela rendra le travail encore plus difficile. Dans un rayon de 50 kilomètres, dix autres agro-entrepreneurs sont actifs dans la récolte fourragère. Actuellement, le système d'épandage de lisier sans tonne, à tuyaux devient tendance, mais John Dan O'Hare ne le propose pas encore.

Le secteur de la construction est devenu un pilier de plus en plus important. Dix collaborateurs sont désormais impliqués régulièrement dans ce domaine. Parmi les principaux nouveaux achats de l'année en cours figurent un BiG M de Krone et quelques tracteurs, ainsi que deux nouvelles excavatrices. « Ces dernières années, nous avons bien établi nos services dans le secteur de la construction. Ce qui nous a certainement aidés, c'est que bon nombre de nos clients agriculteurs font désormais appel à nous pour des projets de construction. Les clients savent que nous sommes

>>



Le site de l'entreprise a une superficie d'environ 1,5 hectare. Les halls de machines ne peuvent pas accueillir tous les véhicules. Notamment parce qu'ils abritent une grande collection de tracteurs Oldtimer et de moissonneuses-batteuses.



Plus récemment, ils ont retiré la série John Deere 7R de la flotte et l'avons remplacée par la nouvelle 6250R. Cependant, ils ont besoin de la plupart des tracteurs car ils sont équipés de bennes de 14 tonnes pour le transport. Ici, ils cherchent souvent des tracteurs d'occasion.

Photo de famille au mariage de Joe O'Hare. Lui et trois de ses frères continueront à diriger l'entreprise fondée par son père.



de bennes de 14 tonnes pour le transport. Ici, nous cherchons souvent des tracteurs d'occasion », explique Joe O'Hare.

La frontière avec l'Irlande et donc avec l'UE n'est qu'à environ 30 kilomètres. Le référendum sur le Brexit il y a trois ans et le report répété du retrait qui s'en suit ont paralysé l'agriculture de l'Irlande du Nord : « L'incertitude est clairement perceptible. Les agriculteurs hésitent à investir parce que personne ne sait exactement comment la situation va évoluer et dans quelles conditions. En tant qu'agro-entrepreneurs, nous travaillons également pour des clients du côté irlandais et nous espérons pouvoir continuer à y envoyer des véhicules sans problème à l'avenir », explique Joe O'Hare avec optimisme. Tammo Gläser ■



également capables de réaliser ces travaux », explique Joe O'Hare.

L'agro-entrepreneur John Dan O'Hare est situé dans le county de Down, à moins de 45 minutes en voiture au sud-ouest de Belfast, la capitale de l'Irlande du Nord. 90 % des exploitations agricoles d'Irlande du Nord élèvent des moutons ou du des bovins. La taille moyenne des troupeaux laitiers est de 94 animaux. « Ces dernières années, l'engraissement du bétail a diminué. En revanche, les producteurs laitiers ont considérablement augmenté leur production. Les prix de production du lait sont actuellement acceptables, mais nos clients ont beaucoup souffert de la mauvaise situation du marché ces dernières années. Si vous regardez les liquidités de certains agriculteurs, c'est-à-dire le ratio entre les rentrées et les dépenses, vous constaterez que de nombreuses fermes subissent beaucoup de pression », explique Joe O'Hare. « Nous sommes également très prudents en ce qui concerne les nouvelles acquisitions. Les tracteurs qui sont sur la route avec des combinaisons de fauche sont généralement remplacés par de nouvelles machines après environ 3000 à 4000 heures de fonctionnement.

Plus récemment, nous avons retiré la série John Deere 7R de la flotte et l'avons remplacée par la nouvelle 6250R. Cependant, nous avons besoin de la plupart des tracteurs car ils sont équipés



Dürrfutter

Container
1000 kgFass
210 kgKanister
30 kg

Lupro-Grain®

zur Verbesserung der

• Nährwert • Haltbarkeit • Futteraufnahme

fenaco
Pflanzenbau
Production végétaleLandi
AGRO

Maîtriser le mildiou!

Programme de stratégie efficace sans soucis

2-3 x Virexa™

Fongicide combiné
translaminaire

3 x Kunshi®

partiellement systémique avec
très bonne résistance au lessivage

1-2 x Ranman® Top

Fongicide de contact avec effet
antisporulant

Leu+Gygax SA

Nouveau! Commandez directement dans notre e-shop
passez votre commande jusqu'à 12 midi -
livraison le lendemain

Virexa™: 60% Mancozeb, 5% Mandipropamid, GHS07, GHS08, GHS09; Kunshi®: 37,5% Fluazinam, 25% Cymoxanil; Ranman® Top: 160g/l Cyazofamid; GHS05, GHS07

5413 Birmenstorf Téléphone 056-201 45 45
3075 Rüfenacht Téléphone 031-839 24 41

www.leugygax.ch

WALTERMAROLF AG
2577 Finssterhennen
032 396 05 44 info@marolf.ch
Fahrzeug- und Maschinenbau

Stationäre Schredder für Kompost- und Biogasanlagen

Autobau für Hakenlitte

Kompostsammelwagen Einachser und Tandem

WM

SEKO

GCWEIL

Immer für Sie erreichbar
60WEIL GmbH
Erwitlstrasse 48b
4950 Hürth
Tel: 062 962 2008
mail@gcweil.ch
www.gcweil.ch

G-1 F2S Kombi
Press-Wickelkombination

- Beste Schnittqualität
- Maximale Pressdichte
- Doppelbindung für Netz & Folie
- Mega-Rotor
- Schon die Grasarbe
- Triebachse für Hanglagen

Die Kombi
für echte Profis